

## **Jeudi 28 avril : nouvelle étape de la mobilisation contre la loi travail....**

Après un mois et demi de mobilisation la mobilisation a eu pour effet de faire reculer le gouvernement sur sa volonté de faire appliquer cette loi à marche forcée. Il a été obligé de reculer sur certaines dispositions de la loi notamment sur les licenciements économiques pour trouver un point d'appui du côté des organisations syndicales pour diviser et affaiblir l'opposition des salariés à cette loi. La CFDT qui depuis longtemps permet au gouvernement de faire passer des reculs pour les salariés ne demandait qu'à saisir cette opportunité pour justifier sa position hors de la mobilisation contre le projet de loi. Celle-ci a même le culot de présenter ce recul du gouvernement comme un acquis de la CFDT alors qu'il n'aurait pas été possible sans la mobilisation des salariés du privé, du public et des jeunes lycéens et étudiants à laquelle il n'ont aucun moment appelé.

Ces reculs du gouvernement qui remet en cause la globalité des droits et protection des salariés ne sont pas suffisants. La tactique est simple : on met le feu partout et on espère que le fait de sauver quelques meubles fera accepter les destructions massives qui sont l'objectif principal.

L'objectif principal de cette loi est de libérer le patronat de toute contrainte et de lui permettre de profiter au maximum du rapport de force qui est en sa faveur dans cette période de crise ou la crainte du chômage est forte chez les salariés.

Les conventions collectives, le code du travail ne seront plus les planchers minimum des droits des salariés mais le plafond maximum (inversion des normes). Avec cette loi, profitant du rapport de force le patronat pourra imposer : baisses de salaire, augmentation ou réduction du temps de travail et licencier comme bon lui semble a tout moment sans réelle justification sinon ses intérêts.

Partout où ces mesures sont appliquées, elles n'ont pas créé d'emploi. Partout la précarité s'est étendue, les salaires sont en baisse et les conditions de travail

se sont dégradées. En Angleterre le contrat 0 heures qui garantit une flexibilité maximale est tout simplement l'enfer pour les salariés rendus corvéables à merci sans parler du niveau des salaires. En Italie, Mr Renzi qui est venu au secours du gouvernement français pour vanter les effets d'une politique similaire appliquée dans ce pays n'hésite pas à mentir effrontément en annonçant que 700 000 emplois auraient été créés suite au « Job Act » italien...en fait il y a eu surtout transformation de CDD en CDI nouvelle façon. A savoir des CDI qui transforment les salariés en journaliers jetables à tout moment. Ce qui est un recul par rapport au CDD pour les salariés. Même chose en Allemagne, là aussi en raison du renforcement de la position de force du patronat les salaires sont à la baisse et la précarité augmente.

Pas de création d'emplois, baisse des salaires, augmentation de la précarité. Confrontés à cette politique il ya des femmes, des enfants et des hommes en chair et en os pour qui il sera de plus en plus difficile d'avoir une vie sociale et tout simplement de survivre.

Le gouvernement essaie de désamorcer le mécontentement de la jeunesse. Quelques mesures ont été annoncées sur notamment l'accompagnement des jeunes dans la période qui suit la fin des études. Ces mesures devraient coûter 500 millions d'euros par an. Les représentants des jeunes en mouvement ont bien compris que ces propositions ne changeaient en rien le contenu de la loi travail qui de toute façon s'appliquera aux jeunes travailleurs comme à tous. Dans le même temps, le gouvernement a annoncé une rallonge budgétaire de 650 millions pour la police dont la jeunesse a appris à goûter l'agressivité et la répression dans les manifestations.

La journée de grève et de manifestations du 31 mars a été un succès. Les allées Jean Jaurés étaient noires de monde entre 20 000 et 50 000 manifestants. Le mardi 5 avril, il y a eu une manifestation de plus de 1000 étudiants et lycéens à Toulouse. Samedi 9 avril, une manifestation des salariés et des étudiants et lycéens a rassemblé environ 10 000 manifestants.

Les initiatives de mobilisation sont nombreuses et les niveaux de participation variables mais ont l'avantage d'être rapprochées. En 2006, lors de la lutte contre le CPE la mobilisation a duré plusieurs mois, le projet de loi a été voté

mais son application a été abandonnée dans les jours qui ont suivi grâce à la mobilisation de la jeunesse et des salariés.

Ces initiatives doivent permettre d'entraîner dans la lutte ceux qui hésitent encore. Plus la mobilisation sera massive et déterminée et plus nous avons de chances de faire reculer le gouvernement.

Le jeudi 28 avril une nouvelle journée de grève interprofessionnelle est programmée. Il est nécessaire de mobiliser dans les services en provoquant des assemblées générales. Les fonctionnaires auraient tort de croire qu'ils ne sont pas concernés par cette loi car la loi Notre et le PPCR organisent déjà le démantèlement des collectivités et l'attaque du statut de la fonction publique. Il ne fait aucun doute que si la loi travail s'applique il y aura « au nom de l'équité » des répercussions pour les agents de la fonction publique. Ne perdons pas la mémoire de l'attaque des retraites du privé suivie de celle des fonctionnaires. C'est tous ensemble privé et public que nous devons défendre nos conditions de vie et de travail pour nous-mêmes, nos enfants et nos proches, le service public et l'ensemble de la société.

**Tous en grève et dans la rue le jeudi 28 avril !!!!**